



Revue de presse




Project financed by the European Union, the MedAlliance and the local authorities of Marseille - PACA



Project implemented by the MedAlliance consortium under ANIMA coordination





	Web
	September 28, 2017



EUROMED Invest, inizia il quarto trimestre del progetto!

“Il team di coordinamento del Progetto EUROMED INVEST, è lieto di presentare la programmazione per l’ultimo trimestre dell’anno che segnerà anche la chiusura del progetto EUROMED Invest dopo la seconda estensione giugno-dicembre 2017 che è riuscita a garantire”. E’ quanto viene comunicato in una nota diffusa dal coordinatore del progetto ANIMA INVESTMENT NETWORK, di cui il Consorzio Euromed è membro.

Durante questo periodo, l’attenzione sarà rivolta alle organizzazioni di sostegno del settore privato con 4 workshop EUROMED Invest in programma di cui uno ad Alessandria d’Egitto, due a Barcellona e Amsterdam, nonché 2 masterclass per promuovere le buone pratiche in ambito commerciale.

I prossimi mesi saranno ricchi di attività! Vi invitiamo a prendere nota delle date e scaricare e promuovere la nuova versione del calendario delle attività EUROMED Invest che puoi scaricare a questo link.

La conferenza finale del progetto a Bruxelles, Belgio si terrà il prossimo 14 dicembre 2017, durante la quale saranno presentati tutti i risultati finali.

Source: <http://www.consorzioeuromed.com/euromed-invest-inizia-quarto-trimestre-del-progetto/>



	Web
	September 28, 2015

EUROMED Invest entame le dernier trimestre du projet

EUROMED INVEST

L'équipe de coordination est heureuse de vous présenter la programmation pour le dernier trimestre de l'année qui marquera également la clôture du projet EUROMED Invest suite à la seconde extension juin-décembre 2017 que nous avons pu sécuriser.

Durant cette période, le focus sera maintenu sur les organisations de soutien au secteur privé avec 4 académies EUROMED Invest programmées à Alexandrie, Barcelone (2) et Amsterdam, ainsi que 2 master classes sur la promotion des bonnes pratiques en matière d'affaires et de développement inclusif organisées respectivement à Amsterdam, Pays-Bas (novembre) et à Charm El Cheikh, Égypte (décembre).

Les mois à venir seront ainsi riches en activités ! Nous vous invitons à prendre connaissance des dernières dates et à télécharger et promouvoir la nouvelle version du calendrier des opérations EUROMED Invest que vous retrouverez à ce lien.

Nous vous remercions encore une fois pour la fructueuse collaboration que vous entretenez dans le cadre d'EUROMED Invest et nous vous invitons d'ores et déjà à retenir la date du 14 décembre pour la conférence finale du projet qui aura lieu à Bruxelles, Belgique.

Source : <http://www.plumeseconomiques.com/actualits/news/article/2017/09/28/6729/euromed-invest-entame-le-dernier-trimestre-du-projet>



	Web
	September 17, 2017

Selon le dernier rapport sur la coopération Algérie-UE : L'Accord d'association a trouvé son rythme de croisière



La mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-UE a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière avec l'utilisation d'instruments privilégiés tels que les jumelages institutionnels entre administrations, les actions ponctuelles et ciblées comme les TAIEX. « Les instruments de coopération ») qui connaissent un vrai succès et répondent aux demandes spécifiques des différentes administrations algériennes. C'est ce qui ressort du dernier rapport sur la coopération Algérie-UE qui vient d'être rendu public par l'UE.

Ce dernier précise que l'appui à la transition économique et au commerce constitue un axe essentiel de la coopération pour le développement en Algérie, dans le contexte d'un modèle économique qui est encore largement dépendant des exportations d'hydrocarbures.

« Dans le cadre de l'Accord d'association (AA), en vigueur depuis 2005, l'Union européenne finance un ensemble de programmes qui vise à renforcer les structures économiques de l'Algérie, en poursuivant l'objectif de soutenir l'action de l'Algérie, en vue de son développement économique et social durable », indique-t-on.

Le rapport détaille également les programmes d'appui lancés depuis 2001. Ces programmes tels qu'ARIP (Appui à la Restructuration Industrielle et à la Privatisation 2001-2008), MSF (Modernisation du secteur financier 2001-2007), MARA (modernisation et appui aux réformes administratives 2004-2008) AMECO (Appui au Management de l'Economie 2007-2011), FACICO (Appui à la facilitation du Commerce 2009-2011), P3A I, II, III et IV (Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association, depuis 2008), PME I et PME II (Appui au développement des PME 2000-2007 et 2009-2014), DIVECO I (Appui à la diversification de l'Économie 2010-2015), DIVECO II (Appui au développement du Secteur de la Pêche 2014-2018), et PADICA (Appui à l'amélioration de la diversification industrielle et au climat des affaires 2016-2020) contribuent à renforcer la



performance de l'économie algérienne et sa diversification pour desserrer la forte dépendance du secteur des hydrocarbures.

Autres projets cités: l'Appui au développement social et économique local dans le Nord-Ouest de l'Algérie (PADSELNOA 2015-2018) et l'Actions pilote pour le développement rural et l'agriculture en Algérie (ENPARD 2015-2018) ciblent le développement de l'économie au niveau local ou rural. Quant aux projets de jumelages, ils couvrent en Algérie, précise-t-on, des domaines divers : l'innovation, la sécurité routière, la protection civile, l'administration fiscale, les règles concurrentielles du commerce et de la protection des consommateurs, l'agriculture, la pêche, les services vétérinaires, la qualité de l'eau ou l'énergie. « Il y a également des projets régionaux tels que FEMISE (Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques) qui encourage le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques, MEDSTAT III (Coopération Statistique), le TIFT (Mécanisme Euro-Méditerranéen de Facilitation du Commerce et de l'Investissement) et Switch-Med (développement industriel et environnement) qui s'inscrivent dans cette même logique d'accompagner l'Algérie dans la transition économique », ajoute le rapport.

Aussi, trois nouveaux programmes régionaux (d'une durée de 3 ans) ont été lancés à partir de janvier 2014, ils visent le développement du secteur privé: (1) – Amélioration du climat des affaires dans le sud de la Méditerranée, (2) – EUROMED INVEST, Appui au développement des affaires et de l'investissement en partenariat dans le sud de la Méditerranée et (3) – Appui au développement de la culture, des industries créatives et des clusters dans le sud de la Méditerranée.

L'UE dans son rapport estime qu'il faut prendre en considération les actions d'autres bailleurs européens tels que la Coopération Allemande avec le programme DEVED (Promotion du Développement Economique Durable en Algérie) et le projet ECOVERTE FEMME (Projet pilote de promotion des jeunes femmes dans l'économie verte) ainsi que les Coopérations belge (Environnement, gestion des déchets), française (Réforme universitaire, développement des compétences professionnelles) ou néerlandaise (Energie renouvelable).

L'industrie et le commerce au cœur de la coopération

L'UE finance, depuis 2007, un Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) doté de 76 millions d'EUR. Ce programme est conçu pour appuyer l'administration algérienne et toutes les institutions qui contribuent à la mise en œuvre de l'AA.

Concernant les programmes bilatéraux, le rapport cite le programme d'appui à la diversification industrielle/ économique et à l'amélioration du climat des affaires (PADICA)

Le montant total du projet est de 18,7 Millions d'EUR (dont une contribution de l'UE de 17 Millions d'EUR et une contribution du Gouvernement algérien d'un montant de 1,7 Million d'EUR)

La période de mise en œuvre est entre la fin 2016 et 2018. Les bénéficiaires et partenaires sont le Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM), organismes liés et Comité National chargé de l'amélioration du climat des affaires. Il y a également le programme bilatéral dans le domaine du commerce.

Doté d'un montant total de 96 millions d'EUR (dont 94 millions d'EUR de contribution européenne et 3 millions d'EUR de contribution algérienne) ce programme couvre la période de mise en œuvre entre février 2009 et décembre 2017. Le bénéficiaire est donc le Ministère du Commerce qui est le point focal du programme, mais toutes les institutions publiques algériennes peuvent bénéficier des actions du programme, selon le rapport

Source : <https://www.algerie-eco.com/2017/09/17/selon-dernier-rapport-cooperation-algerie-ue-laccord-dassociation-a-trouve-rythme-de-croisiere/>